

SESSION 2013

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ASSISTANT DE GESTION DE PME PMI
À RÉFÉRENTIEL COMMUN EUROPÉEN**

ORGANISATION ET GESTION DE LA PME

Coefficient : 7

Durée : 4 heures

MATÉRIEL(S) AUTORISÉ(S) :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire N°66 186 du 16/11/1999)

Aucun document autorisé

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 24 pages numérotées de 1 à 24.

dont 2 à rendre avec la copie (Annexes A et B)

AVERTISSEMENT : Dans le souci du respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, les extraits d'articles de presse spécialisés ou non, sont reproduits en leur état originel. Ils sont donc susceptibles de comporter des mots ou expressions de style oral ou professionnel.

Cette étude part de données réelles qui ont été aménagées pour assurer la cohérence du contexte avec les travaux.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI		SESSION 2013
Organisation et Gestion de la PME	13NC-APE5ORG-P	Page 1 sur 24

COMPOSITION DU CAS

Présentation du cas

- Dossier 1 : Mise en place du centre de formation (40 points)
- Dossier 2 : Participation au développement commercial (65 points)
- Dossier 3 : Suivi budgétaire (35 points)

Annexes

- **Dossier 1 : Mise en place du centre de formation**

Annexe 1	Diagramme de flux de la demande de prise en charge de la formation	Page 9
Annexe 2	Extrait du registre du personnel au 30/04/2013	Page 9
Annexe 3	Extrait du livre de paie du mois d'avril 2013	Page 10
Annexe 4	Extrait du code de travail	Page 10
Annexe 5	Extrait de la convention de formation professionnelle Société d'Information en Formation et Conseil (SIFCO)	Page 11
Annexe 6	Demande de prise en charge de la formation (page 1 et page 2)	Page 12 et 13

- **Dossier 2 : Participation au développement commercial**

Annexe 7	Mémo de Claude Mounié	Page 14
Annexe 8	Informations sur les deux modes de transport	Page 15
Annexe 9	Liste des hôtels proches du parc des expositions	Page 16
Annexe 10	PLAN PARIS SUD (Quartier du Parc des Expositions) avec les hôtels	Page 17
Annexe 11	Extrait du site Internet « Le bois International »	Page 18
Annexe 12	Extrait du site Internet de l'entreprise MOUNIÉ	Page 19

- **Dossier 3 : Suivi budgétaire**

Annexe 13	Entretien avec le comptable M. Mermet	Page 20
Annexe 14	Prévision des ventes et achats pour le 3 ^{ème} trimestre 2013	Page 21
Annexe 15	Prévision de TVA à payer pour le 3 ^{ème} trimestre 2013	Page 21
Annexe 16	Extrait de la balance générale au 30 juin 2013	Page 21
Annexe 17	Extrait du plan de remboursement	Page 22

ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE A	Extrait de la demande de prise en charge sur les fonds mutualisés de l'OPCA (À RENDRE AVEC LA COPIE)	Page 23
ANNEXE B	Budget de trésorerie prévisionnel du 3 ^{ème} trimestre 2013 (À RENDRE AVEC LA COPIE)	Page 24

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FICHE D'IDENTITÉ

Raison sociale	Entreprise MOUNIÉ
Siège social	52, chemin de Vieilley 25000 BESANÇON
Téléphone	03 81 80 41 60
Télécopie	03 81 53 69 20
Adresse du site Courriel	www.mounie.fr secretariat@mounie.fr
Statut juridique	Société par Actions Simplifiée
Chiffre d'affaires 2012	5 millions d'euros
Capital	152 449 €
Salariés	43
Secteur d'activité	Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

L'entreprise MOUNIÉ, menuiserie haut de gamme, a été fondée en 1906 par Charles Mounié. Elle est actuellement dirigée par Claude Mounié.

L'entreprise cherche à consolider son savoir-faire notamment à travers l'agencement haut de gamme.

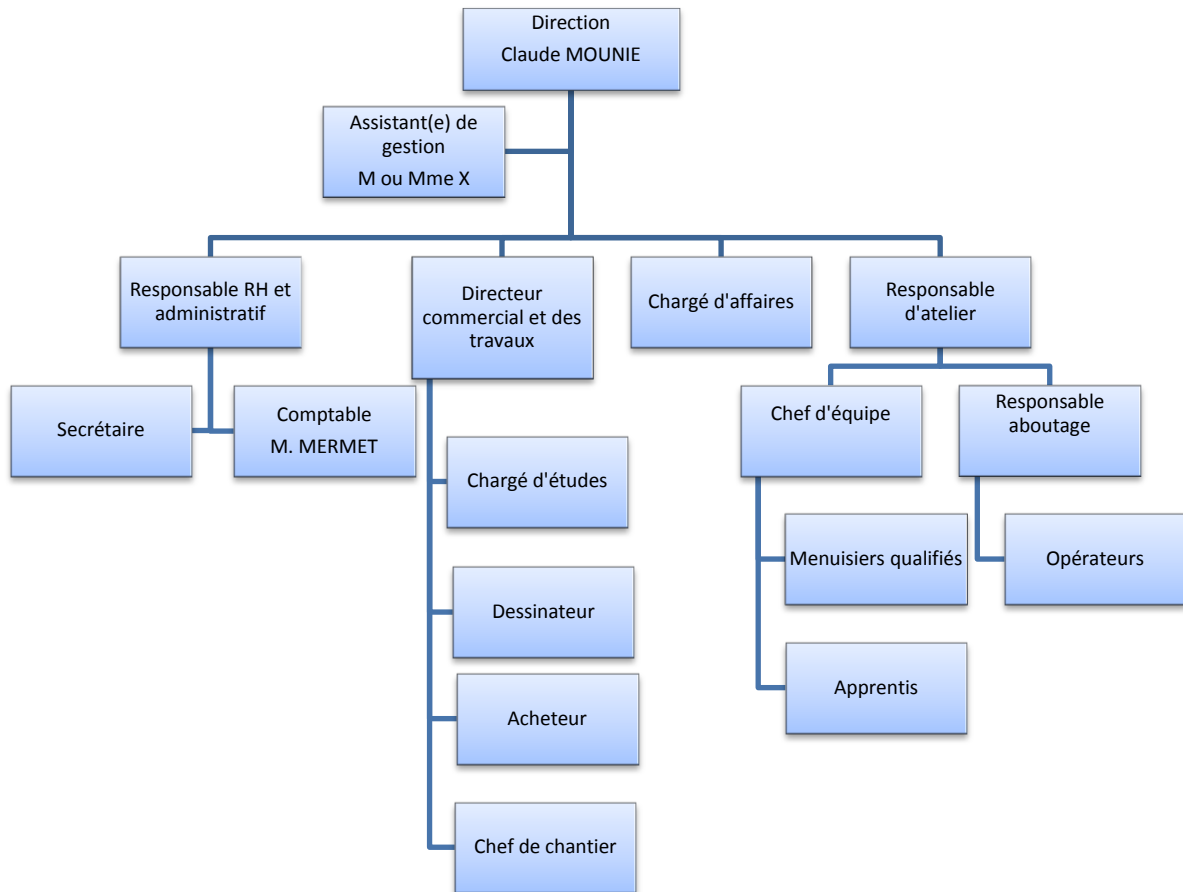
L'entreprise est généraliste et s'appuie sur un bureau d'études interne lui permettant de traiter avec une haute technicité les menuiseries intérieures, extérieures, l'agencement et le bardage.

La production spécifique nécessaire aux chantiers est assurée dans un atelier de 2 500 m² comprenant un parc de machines flexible et moderne.

L'atelier est divisé en 3 pôles de fabrication :

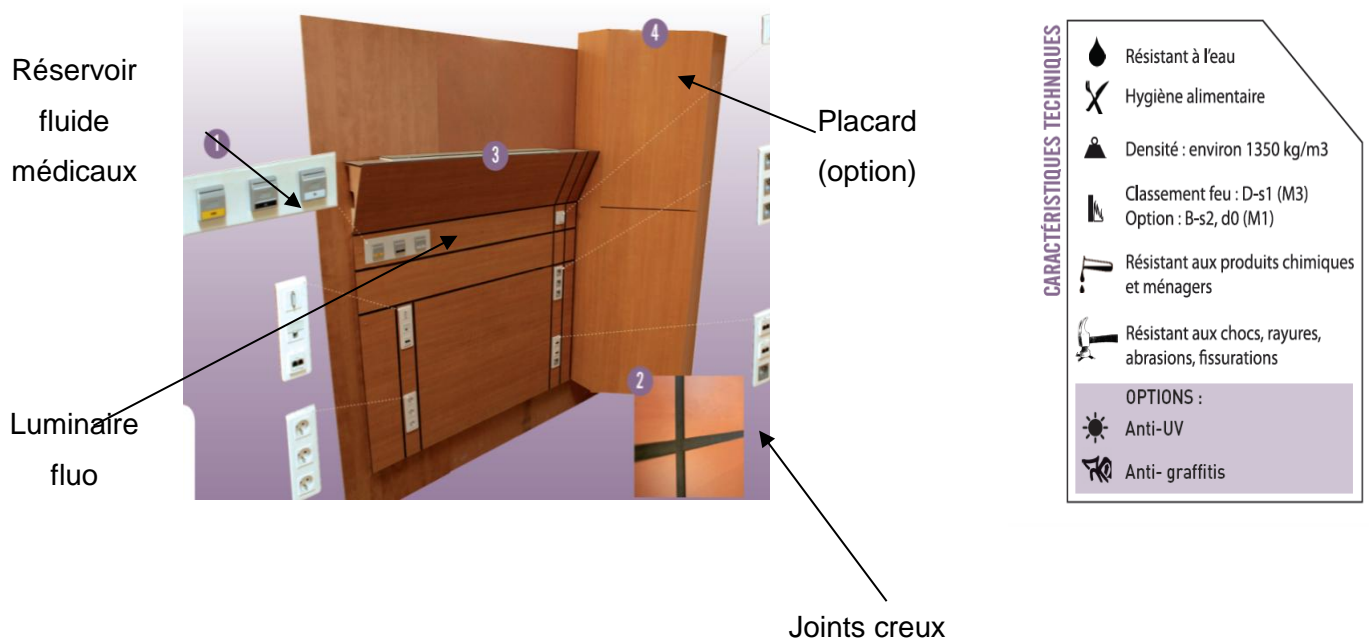
- Menuiserie traditionnelle : huisseries, châssis, fenêtres, portes ..., en bois massif ou abouté (assemblage de morceaux de bois rectangulaires).
- Agencement : panneaux pour les banques d'accueil, placards, plans de travail, bibliothèques, cuisines
- Aboutage : production industrielle de carrelets en lamellé-collé pour réaliser les huisseries, châssis, cadres, plan de travail.

ORGANIGRAMME



EXEMPLE DE PRODUITS de la marque MOUNIÉ+ Santé

Tête de lit médicalisée pour les hôpitaux (produit phare)



L'entreprise MOUNIÉ travaille essentiellement pour des chantiers régionaux d'envergure. Les collectivités publiques, hôpitaux, administrations, pharmacies, écoles,..., représentent 90 % de sa clientèle.

L'entreprise ne dispose pas de commerciaux, mais répond à des appels d'offres publics.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'entreprise MOUNIÉ a constaté que son activité, centrée principalement sur les chantiers longs, très échelonnés dans le temps peut poser des problèmes de gestion de trésorerie.

MOUNIÉ a donc décidé de se lancer de nouveaux défis en créant de nouvelles activités générant des encaissements plus rapides et plus réguliers dans le temps.

Deux axes de développement ont été définis :

- **Premier axe de développement**

- création d'une nouvelle marque

À la demande des hôpitaux, l'entreprise a fabriqué une tête de lit médicalisée qui intègre les équipements nécessaires aux soins. Rapidement cette fabrication est devenue un produit phare.

Le bureau d'études a donc décidé de lancer en collaboration avec un consultant en ergonomie et santé des produits spécifiques répondants aux attentes des clients de santé et a fondé la marque **MOUNIÉ SANTE+**. Pour la promotion de cette nouvelle marque, M. Mounié a décidé de multiplier sa participation à différents salons spécifiques.

- création d'un nouveau matériau

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, l'entreprise MOUNIÉ remplace les bois exotiques, trop dispendieux¹ en transport, pour un nouveau matériau le **XYLOTRAME** fabriqué dans son atelier avec des chutes de hêtre et de chêne de sciage issus de forêts locales. Ainsi, son circuit d'approvisionnement est plus court.

- **Deuxième axe de développement**

Forte de son expérience dans le métier de la menuiserie, l'entreprise a constaté une défaillance dans la formation professionnelle du métier de poseur qualifié. Disposant d'un espace dans ses locaux, l'idée lui est donc venue de développer un centre de formation de menuiserie.

À long terme, l'objectif est de mettre en place une structure de formation pérenne dans la région qui puisse répondre aux besoins croissants en ressources humaines qualifiées dans le métier de la menuiserie.

¹ Dispendieux : très coûteux

VOTRE MISSION

En tant qu'assistant(e) de gestion, vous êtes chargé(e) de traiter différents dossiers :

- Dossier 1 : Mise en place du centre de formation (40 points)
- Dossier 2 : Participation au développement commercial (65 points)
- Dossier 3 : Suivi budgétaire (35 points)

Recommandations importantes

Chaque dossier peut être traité d'une manière indépendante. Cependant, le candidat ne doit pas négliger l'ordre dans lequel les dossiers sont présentés. Le respect de cet ordre permet de mieux s'imprégner du sujet. Le candidat devra en outre faire preuve de discernement afin de repérer dans les documents annexés l'essentiel de l'accessoire.

Enfin, il est rappelé au candidat qu'il ne doit en cas aucun faire figurer ou apparaître son nom dans la copie. En l'absence de précision dans le sujet, l'assistant(e) de gestion de PME-PMI sera Madame ou Monsieur X.

Les différentes tâches qui sont confiées au candidat ou à la candidate apparaissent en caractères gras et en italique dans chaque dossier, dans la forme ici retenue pour ce paragraphe.

DOSSIER 1 : MISE EN PLACE DU CENTRE DE FORMATION

Annexes 1 à 6

Annexe A à rendre avec la copie

Dans le cadre du projet d'ouverture du centre de formation, le responsable a choisi trois salariés de l'entreprise pour suivre pendant leur temps de travail une formation de formateurs pour animer les cours pratiques.

Une convention de formation professionnelle a été signée avec SIFCO (Société d'Intervention en Formation et Conseil) pour assurer la formation des 3 salariés. Cette formation a été intégrée dans le plan de formation 2013.

Pour obtenir un remboursement des frais de formation, l'entreprise doit adresser une demande de prise en charge à l'organisme chargé de l'instruction et du financement des actions de formation (OPCA AREF- BTP²) conformément au schéma présenté en annexe 1.

La formation ayant lieu à Besançon, les frais de transport et de repas ne seront pas pris en charge.

Vous êtes chargé(e) de :

1.1 Compléter l'extrait de la demande de prise en charge auprès de l'OPCA.

DOSSIER 2 : PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Annexes 7 à 12

Pour renforcer son positionnement sur le marché et développer sa marque **MOUNIÉ SANTÉ+**, Claude Mounié a décidé de participer au salon GERONT expo-handicap qui se déroulera du 14 au 16 septembre 2013 – Parc des Expositions - Porte de Versailles à Paris. Il sera accompagné du Directeur Commercial.

Claude Mounié vous a transmis dans un mémo les exigences et les contraintes pour l'organisation du déplacement.

Vous êtes chargé(e) de :

2.1. Traiter le dossier de déplacement au salon GERONT Expo Handicap.

² OPCA AREF BTP : Organisme Paritaire Collecteur Agréé pour le BTP

Conformément à son axe de développement, l'entreprise MOUNIÉ développe un concept novateur : le lamellé-collé abouté déposé sous la marque XYLOTRAME.

Grâce à ce nouveau matériau, l'entreprise MOUNIÉ vient de décrocher deux contrats importants. Claude Mounié souhaiterait que le succès de ce nouveau procédé de fabrication et plus particulièrement la démarche écologique soit relayée par la presse. Il envisage d'adresser un communiqué de presse au magazine « Le bois International » susceptible de publier des articles ou dossiers très documentés sur la filière bois.

Vous êtes chargé(e) de :

2.2. Rédiger le communiqué de presse à transmettre au magazine « Le bois International ».

DOSSIER 3 : SUIVI BUDGÉTAIRE

Annexes 13 à 17

Annexe B à rendre avec la copie

Les prévisions de trésorerie ont une importance particulière lorsque l'entreprise est dans une phase de développement de son activité.

La trésorerie de l'entreprise connaît d'importantes fluctuations à la hausse ou à la baisse suivant les périodes. En janvier 2013, pour optimiser la gestion de trésorerie, Claude Mounié a souscrit un compte sur livret.

Pour prévoir l'influence de ses nouvelles activités et avoir une vision globale de l'évolution future de son entreprise, il a besoin de récapituler l'ensemble des entrées et sorties d'argent prévisionnelles.

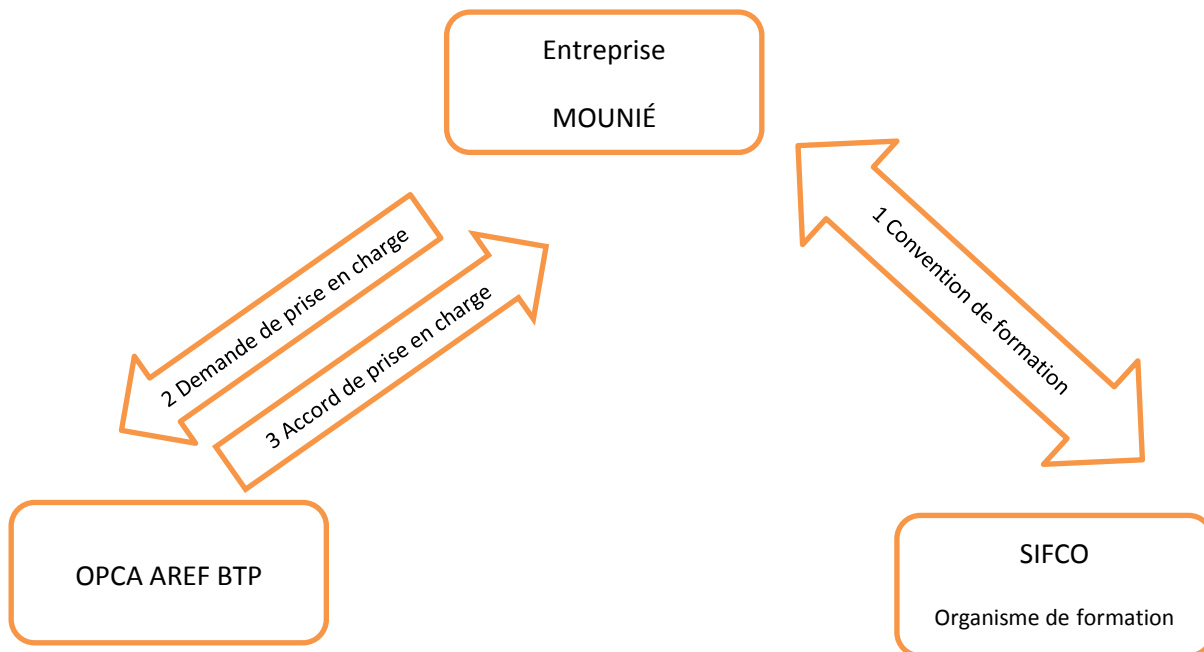
Au cours de votre entretien avec le comptable, M. Mermet, vous avez collecté les informations nécessaires à la réalisation du suivi du budgétaire. Vous avez déjà établi le budget des encaissements.

Vous êtes chargé(e) de :

3.1 Suivre les flux de trésorerie prévisionnels pour le 3^{ème} trimestre 2013.

3.2 Communiquer au chef d'entreprise un avis argumenté sur la situation de la trésorerie en précisant les solutions envisageables.

ANNEXE 1 : Diagramme des flux de la demande de prise en charge de la formation



ANNEXE 2 : Extrait du registre du personnel au 30/04/2013

Ordre	Nom Prénom	N° Sécurité sociale	Nationalité	Emploi occupé	Catégorie	Nature du contrat	Type d'emploi	Date d'entrée
...
15	Paris Aurélie	2750290045560	Française	Chargée d'affaires	Technicien	CDI	Temps complet	01/02/1999
...
23	Renaud Cyrille	1800870012157	Française	Menuisier	Maître ouvrier	CDI	Temps complet	01/04/2002
...
36	Burs Thierry	1690421033158	Française	Menuisier	Maître ouvrier	CDI	Temps partiel	01/09/2005

ANNEXE 3 : Extrait du livre de paie du mois d'avril 2013

Nom Prénom	Heures Normales	Salaire brut de base	Heures supplémentaires		Salaire Brut total	Cotisations
			Nombre	Montant		
.....
Paris Aurélie	151,67	2 569,58	13	275,3	2 844,88	
Renaud Cyrille	151,67	2 082,43	20	343,28	2 425,71	
Burs Thierry	140,00	1 937,74			1 937,74	
.....						

ANNEXE 4 : Extrait du code de travail

Les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics employant du personnel salarié ont l'obligation d'adhérer à une Caisse de Congés Payés dont la mission est de gérer le régime des Congés Payés et le régime des Intempéries.
 Cette obligation trouve son fondement dans les articles L.3141-30 et D.3141-12 du Code du Travail.

ANNEXE 5 : Extrait de la convention de formation professionnelle SIFCO



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre **SIFCO** 46 avenue Villarceau 25000 BESANÇON

D'une part

Et

ENTREPRISE MOUNIÉ

52, CHEMIN DE VIEILLEY

25000 BESANCON

a été conclu la convention suivante :

ARTICLE 1

SIFCO organise la formation suivante :

Objet
Offre de formation

Intitulé	FORMATION DE FORMATEURS
Durée en jours	2
Lieu	SIFCO BESANÇON 46, AVENUE VILLARCEAU - BESANÇON
Date de début	23/05/2013
Intervenant	Mme M. ZELIN

Calendrier	Horaires
23/05/2013	09:00 – 12:30
23/05/2013	13:30 – 17:00
24/05/2013	09:00 – 12:30
24/05/2013	13:30 – 17:00

Réf.
LF 2 RH622

La présente convention fait office de convocation

Catégorie d'action de formation

Adaptation Conversion
Acquisition Prévention
Entretien ou perfectionnement des connaissances

Sous réserve de places disponibles, code pour accès au parking de la CCI du Doubs : 1253 A

SIRET
51402217700018

SIFCO accueille les stagiaires suivants :

Paris Aurélie
Renaud Cyrille
Burs Thierry

N° de déclaration d'activité
43250236725
Ce N° de vaut pas agrément de l'état

ARTICLE 2

En contrepartie, la société **ENTREPRISE MOUNIÉ** S'engage à verser à SIFCO les frais se montant à : **2 160,00 € HT**

La facture est à adresser

A l'entreprise OUI NON
A un OPCA OUI NON

Si oui nom et adresse :

Besançon Siège social
46 avenue Villarceau
25042 Besançon cedex
03 81 25 26 06

Belfort
3 rue du docteur Ferry
90000 Belfort
03 84 54 54 84

Vesoul
27 avenue Aristide Briand
70000 Vesoul
03 84 96 71 08

Lure
8 rue des jardins
70200 Lure
03 84 62 49 11

contact@sifco.eu - www.sifco.eu

[...]

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI	SESSION 2013
Organisation et Gestion de la PME	13NC-APE5ORG-P Page 11 sur 24



NOTICE

AREF
BTPDEMANDE DE PRISE EN CHARGE UNIQUE
SUR LES FONDS MUTUALISTES DE L'OCPA

La Demande de Prise en Charge doit permettre à l'AREF de vous assister dans votre projet de formation et d'optimiser sa prise en charge. Nous vous demandons de la remplir avec soin, toutes les informations demandées sont nécessaires.

En cas de **parcours de formation** avec plusieurs Organismes de Formation (OF), vous voudrez bien remplir une demande par OF en précisant après l'intitulé de chaque action : Parcours Module 1, Parcours Module 2..

L'ENTREPRISE

Le cachet de votre entreprise avec votre **N° Siret** peut suffire à l'AREF pour vous identifier. Vos coordonnées **Mail** permettront à l'AREF de vous contacter par courriel.

LA FORMATION

N° dans le Plan : Ne concerne que les entreprises ayant envoyé un plan prévisionnel à l'AREF.

Alternée : La formation alterne-t-elle des périodes en centre de formation et des périodes en entreprise ?

Durée en heures dont HTT : Heures prévues Hors Temps de Travail qui ouvrent droit à l'allocation de formation. Le détail par stagiaire pour le DIF figure dans la partie « Stagiaire » du document.

Formation interne : Stage organisé par un salarié compétent de l'entreprise pour des salariés de la **même** entreprise.

COÛTS PRÉVISIONNELS

Coût total prévisionnel de la formation pour l'ensemble des stagiaires prévus, estimé avec le plus **d'exactitude possible**.

Coût pédagogique : Figure sur la convention ou devis de l'OF. Il doit être Hors Taxes et ne tenir compte que du coût direct de la formation. L'entreprise veillera à négocier au mieux le coût de la formation.

Rémunération chargée : Salaires bruts horaires multipliés par le nombre d'heures de formation prévues et forfaitairement par le taux de charge (1,6 pour les salariés relevant d'une caisse de congés payés ou par 1,5 pour les salariés ne relevant pas d'une caisse de Congés Payés).

Allocation de formation : 50 % du salaire horaire net par heure de formation prévue **Hors Temps de Travail**, que ces heures soient ou pas mobilisées dans le cadre d'un DIF.

Frais de transport : Au réel pour les déplacements en train. Limité à **0,44 € par km** en voiture et frais de péage.

Frais d'hébergement et de repas : Plafond fixé à **58 €** par nuitée (hébergement + repas) et à **20 € par jour** en cas de repas sans hébergement

STAGIAIRES

L'entreprise précisera si la demande de financement est faite au titre du Plan, de la période de professionnalisation ou dans le cadre d'un DIF. Sont exclus les non-salariés, comme les gérants majoritaires et les salariés d'une autre entreprise même appartenant à un même Groupe. Dans le cas où le salarié n'a pas encore de N° de Sécurité Sociale, faire figurer sa date de naissance

DEMANDE DE SUBROGATION

L'entreprise a la possibilité de demander à l'AREF de payer directement l'organisme de formation en ses lieu et place. Dans ce cas, l'entreprise et l'organisme de formation devront prévoir la subrogation dans la convention de formation. Cette modalité est soumise au respect des règles de gestion de l'OPCA et à l'accord de l'AREF.

N'hésitez pas à contacter votre AREF, c'est son métier.

ANNEXE 7 : Mémo de Claude Mounié

De : M. Mounié

A : l'assistant de gestion

MÉMO

Pour le déplacement, nous partirons la veille de l'ouverture du salon en fin de matinée (car j'ai une réunion importante jusqu'à 10 h) et reviendrons le 17 septembre pour être de retour à Besançon, impérativement pour 14 h (réunion importante avec le fournisseur ALIA).

Pour le trajet :

Une solution rapide et pratique est souhaitable (nous partons avec deux valises et nos ordinateurs portables). Deux solutions possibles :

En train :

- Pour se rendre à la gare de Besançon : nous prendrons la voiture personnelle du directeur commercial que nous laisserons au parking.
- Arrivée à Paris, le trajet de la gare de Lyon au Parc des Expositions se fera en taxi (30 euros la course et 45 min de trajet)

En voiture de location : vous trouverez l'itinéraire Besançon/Paris sur Mappy.

Pour l'hébergement :

- L'hôtel doit être le plus proche possible du parc des expositions et au calme.
- Le tarif ne doit pas excéder 120 € (petit déjeuner compris).

Les avis et commentaires des clients doivent être positifs.

Vous comparerez les deux solutions de déplacement et les différentes prestations d'hébergement.

Attention : je recherche une solution économique et j'ai besoin d'une estimation des dépenses totales TTC du déplacement, hébergement compris. Prévoyez 20 € par repas.

ANNEXE 8 : Informations sur les deux modes de transport

TRAJET EN TRAIN :

Trajet Besançon – Paris Gare de Lyon

Aller le 13/09/2013 – Tarif pour 1 passager

Départ à	<u>05h56</u>	<u>07h06</u>	<u>07h41</u>	<u>09h09</u>	<u>10h55</u>	<u>13h01</u>
A partir de	67.40 €	67.40 €	68.40 €	43.50 €	55.30 €	55.30 €
Durée	02h41	02h31	03h22	03h28	02h38	02h37
Voyagez avec						

Trajet Paris Gare de Lyon –Besançon

Aller le 17/09/2013 – Tarif pour 1 passager

Départ à	<u>07h58</u>	<u>08h24</u>	<u>10h28</u>	<u>11h24</u>	<u>11h54</u>	<u>14h26</u>
A partir de	68.40 €	54.00 €	54.00 €	47.60 €	87.30 €	60.30 €
Durée	02h49	02h36	02h29	03h00	05h04	02h59
Voyagez avec						

Tarif 2013 Parking gare de Besançon

Durée du stationnement	Tarif en euros
20 à 40 min	1,10
40 min à 1 heure	1,70
1 à 2 heures	2,50
2 à 5 heures	4,50
4 à 6 heures	5,50
6 à 12 heures	7,50
12 heures à 1 jour	10,50
Au-delà par tranche de 12 heures	4,80
Forfait 7 jours	49

TRAJET EN VOITURE

Résumé Mappy de l'itinéraire

Besançon – Paris Porte de Versailles

Passant par A6

Durée : 3 h 50

Distance : 407 km

Véhicule : voiture taille moyenne

Carburant : 51,84 € (33 L)

Frais de péage : 23,40 €

Parking à Paris : 3 jours 40 €, 4 jours 50 €

Tarif location voiture type Renault Clio (*Tarif pour toute la durée du salon)

- 4 portes
- Climatisation
- 1250 KM inclus
- aucun frais d'annulation
- Collision : avec franchise
- Contre le vol : avec franchise
- Responsabilité civile : 1 million €
- ... infos sur les assurances

318,61 €*

voir offre

*

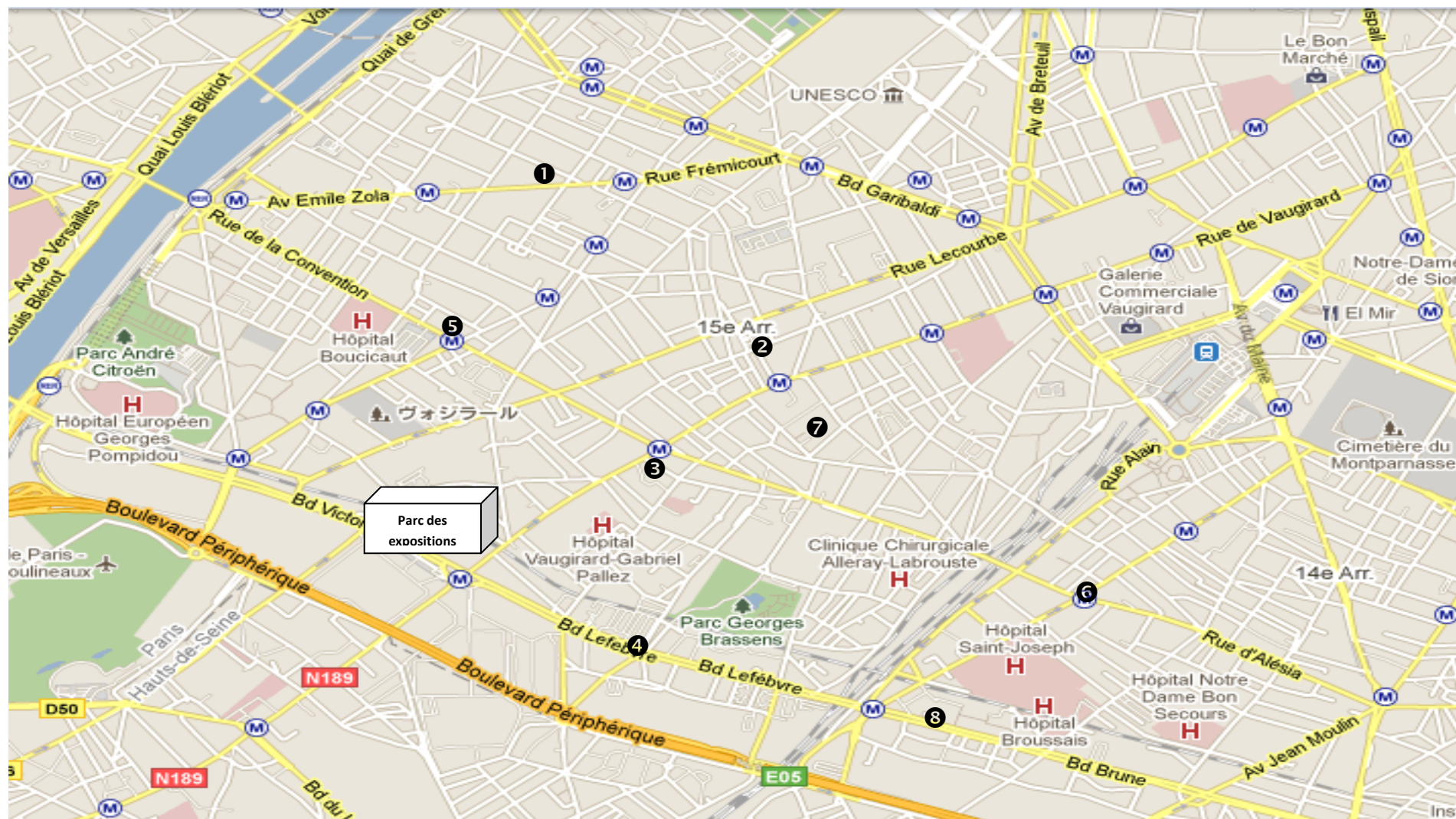
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI	SESSION 2013
Organisation et Gestion de la PME	13NC-APE5ORG-P Page 15 sur 24


ANNEXE 9 : Liste des hôtels proches du parc des expositions (Prix TTC)

N°	HÔTELS	TARIFS	AVIS ET COMMENTAIRES DES CLIENTS
①	Alyss Hôtel Paris	79 € petit déjeuner compris	<i>« Hôtel calme, propre. Sanitaires individuels »</i>
②	Hôtel Convention Montparnasse	120 € petit déjeuner compris	<i>« Un hôtel très bien situé mais cher pour le niveau de prestations proposées, les employés de l'hôtel étaient serviables et chaleureux, les chambres étaient très petites »</i>
③	Lutèce-Hôtel	100 € (supplément petit déjeuner 5 €)	<i>« Hôtel au style épuré et moderne. Accueil charmant du personnel. L'équipement est complet avec Ipad en bonus. Petit déjeuner copieux. Parking à proximité ... »</i>
④	Hôtel Mercure Porte de Versailles	150 € (supplément petit déjeuner 8 €)	<i>« Hôtel huppé, ambiance chic mais TV en panne. Dommage !!... »</i>
⑤	Printania Hôtel	90 €	<i>« Chambre spacieuse, belle et propre !! Très calme. Petit déjeuner à 8 €. Accueil très expéditif. Dommage !»</i>
⑥	Hôtel Résidence Quintinie Square	109 € (supplément petit déjeuner 10 €)	<i>« Hôtel déplorable. Ascenseur en panne, chambre sale et insalubre, service déplorable... indigne d'un hôtel à ce prix là... »</i>
⑦	Holiday Inn Hôtel Montparnasse Pasteur	73 € petit déjeuner compris. Supplément pour la TV 5 € la nuit	<i>« Hôtel très sympa, propre, au calme, chambre très claire et bien aménagée avec un niveau de confort et de service satisfaisant... »</i>
⑧	Sublim Eiffel Hôtel	189 € petit déjeuner compris	<i>Hôtel bruyant, un personnel incompetent ainsi qu'une odeur d'humidité me suffisent pour déconseiller fortement cet hôtel à tout de même 189 € la nuit !»</i>

N° : localisation sur l'annexe 10

ANNEXE 10 : PLAN PARIS SUD (Quartier du Parc des Expositions) avec les hôtels



 : Station de métro

Échelle  400 m

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR ASSISTANT DE GESTION PME PMI		SESSION 2013
Organisation et Gestion de la PME	13NC-APE5ORG-P	Page 17 sur 24



Le Bois International

Lectorat	Diffusion	Correspondants
Plus de 33 000 lecteurs chaque semaine	43 numéros par an distribués en France et dans le monde	Plus de 30 correspondants en région et dans les pays qui comptent pour l'économie du bois

Le Bois International, seul hebdomadaire français de la filière bois, s'adresse à tous les professionnels du bois via ses deux éditions, vendues exclusivement par abonnement. Chaque semaine, Le Bois International offre à ses lecteurs un tour d'horizon complet de l'actualité économique et technique de la filière et propose de nombreuses opportunités grâce à ses pages d'annonces classées (plus de 5 500 annonces par an).

Chaque mois, le journal présente les dernières nouveautés de la filière, les chiffres du bois, le calendrier des formations et des manifestations...

Au cours de l'année, ses journalistes, implantés dans toutes les régions de France, écrivent plusieurs centaines d'articles, enquêtes, reportages, classés en trois rubriques : L'événement, La pratique professionnelle, Les affaires. Des numéros spéciaux sont réalisés pour préparer et rendre compte des grands événements nationaux et internationaux de la filière bois. [...]

Le service publicité est à la disposition des annonceurs pour promouvoir machines, produits et services.

Nous contacter :

Adresse postale : LE BOIS INTERNATIONAL
3, rue Claude-Odde BP 50523 42007 Saint-Etienne CEDEX 1
Tél: 04.77.74.33.99 / Fax: 04.77.93.11.26

Des approvisionnements respectueux de l'environnement :

Depuis longtemps, les approvisionnements sont faits dans le respect de l'environnement avec une politique d'achats rigoureuse des bois à provenance certifiée. Mais l'emploi des bois exotiques résistant au feu, pour la fabrication d'huisseries, avait des inconvénients : coût écologique et économique du transport, augmentation au niveau mondial de leur prix d'achat, générateur de chutes importantes. Face à ces problèmes et à la richesse forestière de la région, l'entreprise Mounié a opté pour l'aboutage avec des bois certifiés et issus de forêts gérées durablement.

Une gestion optimisée des déchets :

De plus l'entreprise a mis en place une gestion des déchets basée sur un tri sélectif en sortie de production et en retour chantiers. Les déchets sont utilisés comme combustible pour le chauffage des locaux de l'entreprise. S'ils sont impropres à la combustion, ils sont gérés par une société de tri spécialisée.

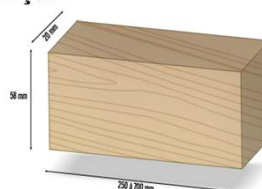
Procédé

De l'innovation à la production industrielle

Matériau entièrement recyclable, le carrelé Xylotramé est élaboré à partir de chutes de bois d'essences diverses (chêne, hêtre, frêne...). Sa fabrication consiste en l'assemblage de courçons de longueurs variables, aboutés, collés et contre-collés. La production du Xylotramé valorise la forêt régionale puisque les chutes utilisées proviennent exclusivement des bois de pays certifiés et issus de forêts gérées durablement, limitant par ailleurs les pertes de matières premières.

Une chaîne de montage spécifique pour la fabrication du Xylotramé a été mise en place dans nos ateliers. L'ensemble des paramètres (hydrométrie, collage, séchage, presse...) sont parfaitement maîtrisés par nos menuisiers, recrutés et formés à l'élaboration du Xylotramé. La chaîne de fabrication offre une capacité de production permettant une réactivité à tout instant.

COURÇON



Avantages

Écologique

Le procédé novateur du Xylotramé a été conçu dans une dynamique de développement durable. En effet, l'utilisation exclusive de chutes de bois contribue à préserver les forêts et limite les pertes de matières premières. L'usage d'une colle à l'eau constitue une autre garantie pour notre environnement. Ces deux caractéristiques font du Xylotramé un matériau parfaitement recyclable. L'entreprise Mounié met un point d'honneur à travailler avec du bois issu de forêts régionales.

Résistant

Le Xylotramé offre l'avantage d'un matériau exempt des défauts du bois massif. D'une grande robustesse, il peut résister à l'épreuve du temps et aux divers aléas (chocs, fissures, feu...). Sa densité se voit renforcée par l'emploi d'essences de chêne, de hêtre ou de frêne.

Quatre bonnes raisons de choisir Xylotramé :

Performant

De par ses caractéristiques techniques, le Xylotramé peut être considéré comme un matériau des plus performants. Choix d'essences variées, dimensions et usinages spécifiques, rapidité de production (1 à 3 semaines de délai pour un carrelé standard), facilité de stockage et de pose... tous ces critères lui permettent aujourd'hui de rivaliser avec les solutions les plus classiques.

Esthétique

Le tramage inédit du Xylotramé accorde une place de choix à l'esthétisme. Son procédé de fabrication constitue un vrai renouveau pour le bois. Le Xylotramé peut, selon la sensibilité de chacun, donner lieu à des mélanges d'essences, même les plus osés. Le Xylotramé est une source d'inspiration moderne pour vos créations et aménagements intérieurs.

ANNEXE 13 : Entretien avec le comptable M. Mermet

Vous	Pour prévoir l'influence de nos nouvelles activités sur la trésorerie, pourriez-vous m'indiquer quelles sont les prévisions de ventes et d'achats pour le 3 ^{ème} trimestre ?
M. Mermet	Pas de problème, j'ai établi des prévisions chiffrées que je vous communique pour le 3 ^{ème} trimestre 2013.
Vous	Les achats et les ventes sont-ils réglés au comptant ?
M. Mermet	Non, nos clients règlent 20 % au comptant et le solde à 60 jours et nous payons nos fournisseurs à 30 jours.
Vous	En plus des achats qu'elles sont les autres charges de ce 3 ^{ème} trimestre de l'année 2013 ?
M. Mermet	<p>Il faut tenir compte des salaires, qui s'élèveront au 3^{ème} trimestre à 70 000 € chaque mois et qui sont réglés le 30 du mois. Il faut ajouter les charges sociales qui représentent 48 % du montant des salaires et qui sont réglées le 15 du mois suivant.</p> <p>Le troisième acompte de l'impôt sur les sociétés sera également à payer en septembre 2013. Il s'élève à 95 800 €.</p> <p>Des frais de publicité doivent également être payés en juillet et en août 2013. Pour chacun des mois, ces frais s'élèvent à 10 000 € TTC.</p>
Vous	Est-ce que nous avons fait le tour de tous les décaissements prévisionnels ?
M. Mermet	Non, nous avons également un emprunt en cours de remboursement à la Banque Régionale de Franche-Comté. Je vous fais parvenir le plan de remboursement.
Vous	Vous n'oublierez pas de me communiquer l'état des dettes sociales et autres à payer, ainsi que les créances à récupérer au 3 ^{ème} trimestre.
M. Mermet	Pas de problème, avec un extrait de la balance générale vous aurez toutes ces informations ainsi que l'état de la trésorerie fin du mois de juin 2013. Pensez également au montant de la TVA à payer au titre de chaque mois qui est à décaisser le 21 du mois suivant.
Vous	Merci pour les informations, j'attends votre dossier avec tous les documents.

ANNEXE 14 : Prévisions des ventes et achats pour le 3^{ème} trimestre 2013

	Juillet	Août	Septembre
Ventes TTC	1 899 846	1 242 644	1 356 862
Achats TTC	236 808	200 928	184 184

ANNEXE 15 : Prévisions de TVA à payer pour le 3^{ème} trimestre 2013

Budget de la TVA	Juillet	Août	Septembre
TVA collectée	311 346	203 644	222 362
TVA déductible /ABS	38 808	32 928	30 184
TVA à payer	272 538	170 716	192 178

ANNEXE 16 : Extrait de la balance générale au 30 juin 2013

N° de compte	Libellés	Débit	Crédit
...
401	Fournisseurs		271 590 ¹
404	Fournisseurs d'immobilisations		460 000 ²
411	Clients	410 580 ³	
431	Sécurité Sociale		32 900 ⁴
4455	TVA à décaisser		200 123 ⁵
512	Banques	249 000	
531	Caisses	1 470	
...

¹ À payer en juillet

² Commande numérique : livrée et à payer 50 % en août et 50 % en septembre

³ Dont 240 000 payable en juillet et 170 580 payable en août

⁴ Charges patronales et cotisations salariales de juin payables en juillet

⁵ TVA à décaisser pour le 21 juillet

ANNEXE 17 : Extrait du plan de remboursement



**Banque Régionale
de Franche-Comté**

Plan de remboursement

Agence : BESANCON TREPILL

Le : 19 novembre 2010

CARACTÉRISTIQUES DU PRET

Nature : taux fixe

Montant du prêt 40 000 euros

TAEG : 5 %

Mensualités constantes

A terme échu

Durée de la phase : 36 mois

Date	Capital début	Intérêt	Capital remboursé	Mensualités de remboursement	Capital restant du
01-2011	40 000,00	169,00	1 031,09	1 200	38 968,91
...
01-2013	14 013,31	59,21	1 140,89	1 200	12 872,42
02-2013	12 872,42	54,39	1 145,71	1 200	11 726,71
03-2013	11 726,71	49,55	1 150,55	1 200	10 576,16
04-2013	10 576,16	44,68	1 155,41	1 200	9 420,75
05-2013	9 420,75	39,80	1 160,29	1 200	8 260,46
06-2013	8 260,46	34,90	1 165,19	1 200	7 095,27
07-2013	7 095,27	29,98	1 170,12	1 200	5 925,15
08-2013	5 925,15	25,03	1 175,06	1 200	4 750,10
09-2013	4 750,10	20,07	1 180,02	1 200	3 570,07
10-2013	3 570,07	15,08	1 185,01	1 200	2 385,06
11-2013	2 385,06	10,08	1 190,02	1 200	1 195,04
12-2013	1 195,04	5,05	1 195,04	1 200	0,00

